

DOSSIER DE PRESSE

SEMAINE NATIONALE
DE L'ARTISANAT



UNE SEMAINE POUR

CHOISIR L'ARTISANAT

3 au 9 juin 2019



artisanat.fr
#SemaineArtisanat



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Partenaires officiels



Silgi
Garantir l'accès au crédit



SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Une immersion dans l'Artisanat	4
4 bonnes raisons de choisir l'Artisanat	5
● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de se former à des métiers d'avenir	5
● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de bénéficier de réelles opportunités de réussite professionnelle	7
● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de contribuer au développement des territoires	9
● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix d'une consommation citoyenne	10
Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat	12
Les partenaires de la semaine	16



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 3 au 9 juin : une semaine pour choisir l'artisanat !



Du 3 au 9 juin, la Semaine Nationale de l'Artisanat met à l'honneur, sur tout le territoire, les artisans, leurs métiers, leur savoir-faire et leurs entreprises. Avec l'appui de très nombreux artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat vont multiplier initiatives et événements pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise qui répond concrètement aux préoccupations sociales, économiques et environnementales de la population. Réputé pour la qualité de son offre de produits et de services, son potentiel de croissance et de recrutement ainsi que les perspectives professionnelles qu'il ouvre aux jeunes et aux moins jeunes, l'artisanat forme, recrute, favorise la croissance et renforce la cohésion sociale. Le thème de cette édition 2019 : « Une semaine pour choisir l'artisanat ».

Qualité, proximité, conseil, convivialité... ruraux et citadins sont attachés à l'artisanat et au commerce de proximité. A quoi ressembleraient les territoires sans le tissu d'artisans et de commerçants qui les animent au quotidien ?

Faire appel à un artisan c'est faire le choix du savoir-faire, de la qualité, c'est faire vivre l'économie de proximité.

Faire le choix de l'artisanat, c'est intégrer un secteur qui offre une formation, un travail qualifié, des perspectives professionnelles et d'épanouissement aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion : « *il y a 700 000 emplois à pourvoir dans le secteur de l'artisanat. Le terrible incendie qui a partiellement détruit Notre-Dame de Paris a mis en lumière les risques de manque de main d'œuvre qualifiée. Le réseau des CMA est prêt à former dès la rentrée des centaines d'apprentis sur les métiers liés à sa reconstruction* » indique Bernard Stalter, président de CMA France, établissement fédérateur du réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat.

Faire le choix de devenir artisan c'est choisir un métier, un avenir, la possibilité de devenir chef d'entreprise. L'artisanat renforce l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, il renforce la cohésion sociale et crée de la richesse nationale en s'appuyant sur des activités non-délocalisables.

Pour Bernard Stalter, « *cette semaine est l'occasion de mieux connaître ces femmes et ces hommes qui font la Première entreprise de France, qui font vivre nos territoires et contribuent à l'économie nationale* ».

Une immersion dans l'Artisanat



Organisée par les chambres de métiers et de l'artisanat du 3 au 9 juin 2019, la Semaine Nationale de l'Artisanat regroupe sous un label commun une multitude d'initiatives locales de promotion de l'artisanat dans toute la France : opérations portes-ouvertes, visites d'entreprises, démonstrations, débats...

Avec les opérations originales « Artisan d'un jour », « Apprenti d'un jour » et « Créateur d'un jour », les chambres de métiers et de l'artisanat proposent à une personnalité du monde politique, économique, médiatique ou culturel de découvrir le secteur de l'artisanat de manière concrète et originale ! Plongée une journée dans le quotidien d'une entreprise artisanale ou dans un centre de formation d'apprenti, et au fil de ses échanges avec l'artisan, les salariés ou les apprentis, cette personnalité va découvrir les attraits et les problématiques de l'artisanat. Cette semaine offre également la possibilité de se mettre dans la peau d'un créateur d'entreprise, accompagné par sa chambre de métiers et de l'artisanat lors des différentes étapes de son installation. Une manière de s'initier au métier, au savoir-faire de l'artisan et de prendre conscience de la richesse économique, humaine et du talent de ces professionnels qualifiés.

Ces opérations fil rouge de la semaine nationale de l'artisanat s'y emploient et participent à la promotion du secteur de l'artisanat, « Première entreprise de France ».

L'ensemble des événements sont disponibles sur le portail des CMA :
<https://www.artisanat.fr/evenements/semaine-nationale-de-lartisanat>



4 bonnes raisons de choisir « L'Artisanat, Première entreprise de France »

Une entreprise sur trois est artisanale : un secteur économique à part entière. Avec 1,3 million d'entreprises artisanales, 3,1 millions d'actifs et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'artisanat est un vivier de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés. La Semaine nationale de l'artisanat constitue une belle opportunité de découvrir ou redécouvrir un modèle d'entreprise capable d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations sociales, économiques, ou encore environnementales de la population.

● Choisir l'Artisanat, c'est :

- Pour les jeunes, se former du CAP au diplôme d'ingénieur parmi les 510 activités que propose le secteur et mettre toutes ses chances pour réussir une carrière professionnelle.
- Pour les porteurs de projets, bénéficier de nombreuses opportunités et la possibilité de devenir chef d'entreprise.
- Pour les territoires, contribuer à leur attractivité et soutenir l'emploi local.
- Pour les consommateurs, privilégier la qualité, la traçabilité, le conseil et la proximité.

● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de se former à des métiers d'avenir

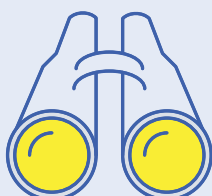
Former les générations futures par l'apprentissage, c'est donner à chaque jeune un métier et donc un avenir. Et l'artisanat s'y emploie bien.

Une orientation réussie

UNE ORIENTATION REUSSIE

31%

des apprentis démarrant un CAP sont en **réorientation**



1/4

des jeunes apprentis se réorientent grâce à l'artisanat



80% des apprentis de niveau IV trouvent un **emploi** 6 mois après la fin de leur formation

Faire le choix de l'artisanat, c'est intégrer un secteur qui offre une formation, un travail qualifié, des perspectives professionnelles et d'épanouissement aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion dans l'artisanat parmi 250 métiers et plus de 510 activités différentes.

Comment expliquer que coexistent, en France, un taux élevé de chômage chez les jeunes et un secteur de l'artisanat qui peine à recruter dans plus de 500 activités ? En cause : un défaut d'orientation vers le secteur de l'artisanat, le manque de valorisation des métiers. Il faut passer à l'acte en prenant de bonnes mesures, sur le long terme. Il s'agit à la fois de donner aux familles des éléments concrets de ce que l'apprentissage apporte aux jeunes, d'apporter aux CFA les financements nécessaires permettant aux jeunes de travailler dans de bonnes conditions, aux maîtres d'apprentissage la reconnaissance de leur investissement et aux jeunes un éclairage sur les conditions de l'apprentissage (logement, transport, rémunération...).

Des actions sont à mener autour de la découverte et de la valorisation de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat afin aller chercher les emplois là où ils sont, dans tous les territoires.

WWW.CHOISIRLARTISANAT.FR

Interactive et ludique, elle permet de retrouver toutes les informations sur les métiers de l'artisanat. Les jeunes et leur familles sont ainsi guidés pour découvrir les 250 métiers, les différents secteurs et avoir accès aux centres de formations existants selon leur géolocalisation et l'univers recherché.

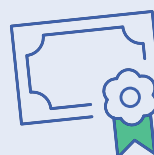
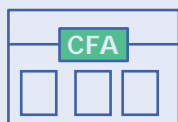
Un apprenti sur trois est dans l'artisanat

UNE FORMATION ADAPTEE

100 000
apprentis



dans
112 CFA

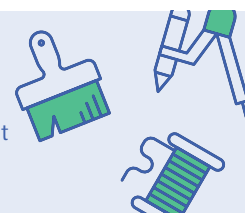


+ de 11 000

apprentis de l'artisanat préparent un diplôme de l'enseignement supérieur

+ 400

diplômes différents préparant à 250 métiers de l'artisanat



L'apprentissage a démontré son efficacité pour fournir la main-d'œuvre hautement qualifiée dont les entreprises artisanales ont besoin. L'artisanat forme ainsi 35 % des apprentis en France, soient 140 000 jeunes chaque année.

L'apprentissage dans les entreprises artisanales, avec ses spécificités, est une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi. L'apprenti qui se forme à un métier qui le passionne, et qui répond à de réels besoins des entreprises, a toutes les chances de s'insérer dans la vie professionnelle et de devenir lui-même chef d'entreprise.

Des cursus diplômants de niveau supérieur dans l'artisanat ? Indispensables aujourd'hui du fait de l'évolution des entreprises artisanales, de l'ouverture à de nouveaux marchés, de la complexité croissante de leurs modes de production et de gestion dans un contexte économique en perpétuelle évolution.

Objectif : 40 % d'apprentis supplémentaires d'ici 2022

Fortes de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui crée un nouveau système qui libère leur capacité d'innovation et de développement et sécurise le financement de leurs centres de formation d'apprentis, les chambres de métiers et de l'artisanat se sont engagées, aux côtés du Ministère du travail, à participer à la formation de 40 % d'apprentis de plus d'ici 2022 passant ainsi de 140 000 à 200 000 jeunes formés dans les entreprises artisanales.

Avec cette réforme, les chambres de métiers ont un rôle clé dans la réussite du nouveau système. Elles devront ainsi accompagner les entreprises qui le souhaitent, notamment pour la préparation du contrat d'apprentissage, assurer la compétence centrale de médiation, pour prévenir les ruptures de contrat, participer à la formation des maîtres d'apprentissage, participer au service public régional de l'orientation, participer à la gouvernance régionale de l'apprentissage.

● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de bénéficier de réelles opportunités de réussite professionnelle

Salariés désireux d'exercer un métier passion, chômeurs créateurs de leur emploi, jeunes diplômés de filières générales : l'artisanat est définitivement une voie royale pour s'épanouir ou rebondir dans la vie professionnelle.

Un secteur économique de premier plan

Avec 1,3 million d'entreprises artisanales, 3,1 millions d'actifs et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'artisanat est un secteur économique de premier plan et un vivier formidable de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés.

L'artisanat est un secteur économique qui concourt à l'exportation. Un tiers des entreprises artisanales exporte et participe ainsi à la création nette de richesses. C'est aussi un secteur qui contribue à la renommée internationale de la France, notamment au travers des

métiers d'art, de ses savoir-faire.

Beaucoup de métiers de l'artisanat sont également porteurs d'innovation durable. On peut ainsi citer les métiers liés à l'éco-construction, les technologies propres et le traitement des déchets, les métiers du service à la personne et de l'alimentation, métier « passion » et créatif par excellence. En parallèle, de nouveaux métiers se développent parallèlement à l'apparition de matériaux innovants, à l'utilisation du numérique, des technologies de pointe et à la découverte de nouveaux marchés.

L'artisanat ne dépose pas moins de 17 % de l'ensemble des brevets français !

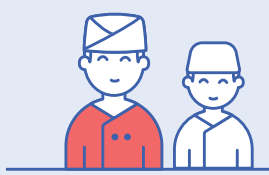


Des opportunités pour tous

UN RECRUTEMENT GAGNANT-GAGNANT

41 %

des chefs d'entreprise
artisanale ont été apprentis



1 apprenti sur 2

trouve un emploi dans
son entreprise d'accueil



Ce secteur est de plus un vecteur d'insertion économique et sociale : 80 % des apprentis trouvent un emploi pérenne dans les six mois suivants la sortie de leur formation et la moitié des chefs d'entreprise artisanale ont été apprentis. Ils sont l'illustration quotidienne que l'artisanat est un levier de promotion sociale. Il favorise l'entrepreneuriat, l'égalité des chances en offrant une formation et un travail qualifié à chacun, aux jeunes comme à ceux qui font le choix de la reconversion.

Une structure non capitalistique, la taille humaine de l'entreprise, l'intégration à un terroir tout en apportant une plus-value, la passion, la recherche d'accomplissement personnel et la liberté d'entreprendre sont les principales motivations de ces nouveaux entrants qui rejoignent le secteur de l'artisanat. Aujourd'hui, créer une entreprise est devenu l'aspiration de nombreux salariés qui souhaitent devenir leur propre patron.

Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat compte 30 % des créations annuelles d'entreprises. 31 % exerçaient auparavant un métier différent de celui de leur entreprise et viennent d'un autre horizon professionnel.

[HTTPS://ENTREPRENDRE.ARTISANAT.FR](https://entreprendre.artisanat.fr)

La reprise d'une entreprise artisanale peut offrir de réelles opportunités. Sur un portefeuille de 60 000 entreprises artisanales à transmettre, on estime à 40 000 entreprises, les entreprises viables et reprenables.

● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix de contribuer au développement des territoires

Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. L'artisanat est un vecteur de l'équilibre des agglomérations, des villes moyennes et des centres bourgs, tant par son poids économique que par sa contribution quotidienne à rendre ces quartiers chaleureux et dynamiques. Il s'appuie sur un mode de croissance pérenne, respectueux de l'environnement et des personnes. Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'aménagement du territoire.

Une économie de proximité

Les artisans sont présents dans tous les territoires : qu'ils soient urbains, ruraux, péri-urbains, montagnards, insulaires et en outre-mer. Les entreprises artisanales luttent contre la détérioration du mode de vie dans les territoires et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même, la revitalisation des quartiers sensibles passe par le maintien ou l'installation des entreprises artisanales.

Alors que le gouvernement a mis en place le programme national Action cœur de ville et alors que l'on entend les inquiétudes d'une France éloignée des centres qui se sent délaissée, il est nécessaire de prendre pleinement la mesure de l'impact territorial de l'artisanat. Les CMA accompagnent et élaborent aux côtés des collectivités leurs stratégies de développement et l'ingénierie permettant de préserver et de développer l'artisanat de proximité en fonction des enjeux de chaque territoire.

Une place prépondérante en outre-mer

Dans les départements d'Outre-mer, l'artisanat est le moteur essentiel de l'activité économique locale. Les entreprises artisanales constituent la principale activité de production et de services dont le capital et la main d'œuvre sont locaux. Leur développement les consacre comme première source d'emplois durables. En outre-mer, le rôle économique de l'artisanat prend une forte dimension identitaire. La transmission des connaissances par les artisans intègre une large part de savoir-faire issus de la tradition et des cultures locales. Ils relient le passé et l'avenir avec l'introduction des technologies modernes qu'ils contribuent à adapter à une demande sans cesse plus exigeante et renouvelée des consommateurs. Dans la plupart des régions insulaires, l'artisanat et les petites entreprises sont reconnus comme un des facteurs clés du développement des territoires.

● Choisir l'Artisanat, c'est faire le choix d'une consommation citoyenne

95 % des Français ont une bonne image des artisans : l'artisanat correspond à des activités de proximité reconnues par les consommateurs. Ils constituent une réponse aux attentes de nos concitoyens avec des biens de qualité, produits localement made in France et même « Made in territoires » et dans le respect de l'environnement.

Des circuits de proximité et une valorisation des ressources locales

Faire appel à un artisan, c'est aussi participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre-ville et apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, proximité, conseil et convivialité.

L'objectif premier des circuits de proximité est de développer et valoriser les ressources des activités économiques des territoires en mettant au service des consommateurs des produits et des savoir-faire locaux. Les circuits de proximité font partie intégrante de l'artisanat, les professionnels s'approvisionnant le plus souvent localement.

Dans le cadre des réflexions sur les circuits alimentaires de proximité, les CMA contribuent à la création de lien entre producteurs locaux et artisans pour valoriser les ressources locales. Elles sont à ce titre impliquées dans de nombreuses démarches de projets alimentaires territoriaux.

Ces compétences sont parfaitement reconnues par la population, ce qui a poussé les fromagers et les cuisiniers à obtenir dernièrement le statut d'artisan.

Made in France et même « Made in territoires »

L'artisanat contribue largement au rayonnement international de la France. Il bénéficie d'un facteur fort de différenciation sur les marchés internationaux. Outre leurs produits, les entreprises artisanales exportent leur savoir-faire, leur expertise. Ces entreprises sont également prisées pour leurs prestations « sur mesure » en place des produits standardisés.

Le prestige de l'artisanat français constitue également un atout considérable pour notre politique touristique.



Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat



● Un réseau au service des entreprises artisanales

Administrées par des élus eux-mêmes artisans, les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) de la France hexagonale et d'outre-mer accompagnent les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis leur création jusqu'à leur transmission, dans l'objectif d'agir pour leur développement, leur compétitivité et leur pérennité.

Établissements publics d'État sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, les CMA agissent, avec leurs partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales, pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen.

Elles veillent également à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et les réglementations ; puis à la bonne mise en œuvre de ces politiques. Les CMA sont fédérées autour d'un établissement national : CMA France.



1 établissement national
qui anime le réseau



88
CMA réparties
sur tout le territoire
hexagonal
et outre-mer



2 500
artisans élus
à la tête
des CMA



112
Centres
de formation
d'apprentis (CFA)



11 000
collaborateurs
au service des
entreprises
artisanales

● Acteur du développement des entreprises artisanales

Les chambres de métiers et de l'artisanat métropolitaines et d'outre-mer inscrivent leur action dans une relation de proximité avec les entreprises artisanales pour les soutenir dans leur développement tout au long de leur vie, depuis la détection d'un projet jusqu'à la transmission de l'activité. Les CMA proposent une offre globale de services performants qui permet aux acteurs de concentrer leurs efforts sur leur savoir-faire et leur outil de production.

Pour nourrir cette dynamique, le réseau des CMA travaille en étroite collaboration avec les Pôles d'innovation pour l'artisanat, véritable centre de ressources capable d'identifier les tendances à venir et d'imaginer les solutions de demain les plus adaptées aux entreprises artisanales.



● Acteur de la formation des artisans de demain

Avec 5000 formateurs et quelque 600 formations à son actif, le réseau des CMA accompagne les jeunes, mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi, dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir, concret et durable. Les 112 Centres de formation (CFA) du réseau proposent aujourd'hui plus de 65 diplômes élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin de mieux préparer les professionnels de demain. Les diplômes de l'artisanat sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et accessibles par la formation initiale ou continue, l'alternance ou la Validation des acquis par l'expérience (VAE).

● Acteur de l'attractivité des territoires

Les CMA agissent pour renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien de l'activité artisanale est un levier de dynamique économique essentiel et facteur de cohésion sociale. Aux côtés des collectivités locales et des pouvoirs publics, elles

participent ainsi à leur attractivité, garantissant la cohérence et l'adéquation des politiques publiques en région avec les attentes des entreprises. En outre-mer, l'artisanat tient une place prépondérante dans l'économie locale. À titre d'exemple, le Centre d'innovation et de recherche du bâti tropical (Cirbat) s'occupe particulièrement des artisans travaillant dans un contexte tropical.

● **Un réseau de proximité engagé et actif**

Avec 88 établissements, le réseau des CMA a su s'adapter aux réformes des collectivités territoriales. Désormais structurées selon les nouvelles régions, les CMA ont conservé une grande proximité avec les entreprises et les autres acteurs du territoire, assortie d'une connaissance pointue des enjeux locaux auxquels celles-ci sont confrontées au quotidien.

CMA France et les CMA sont les partenaires privilégiés des organisations professionnelles du secteur de l'artisanat et les interlocuteurs des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. L'ambition du réseau est de porter les réalités du terrain auprès des décideurs publics en ayant un rôle central et pivot avec l'ensemble des acteurs. Enfi les CMA sont les lieux « ressources » des collectivités en ce qui concerne l'artisanat.

Le réseau des CMA s'appuie sur 2 500 chefs d'entreprise élus par leurs pairs tous les 5 ans, qui connaissent les réalités du terrain et les besoins du tissu économique local. C'est ce qui fait la force et l'expertise du réseau. À leurs côtés, 11 000 collaborateurs œuvrent chaque jour au service des artisans.

● **Des services pour tous...**

Le réseau des CMA a bâti une offre de services commune et identique sur tout le territoire. Engagées dans une démarche de modernisation, les CMA ont à cœur d'intensifier et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux entreprises artisanales avec des solutions sur mesure et adaptées à leurs attentes.

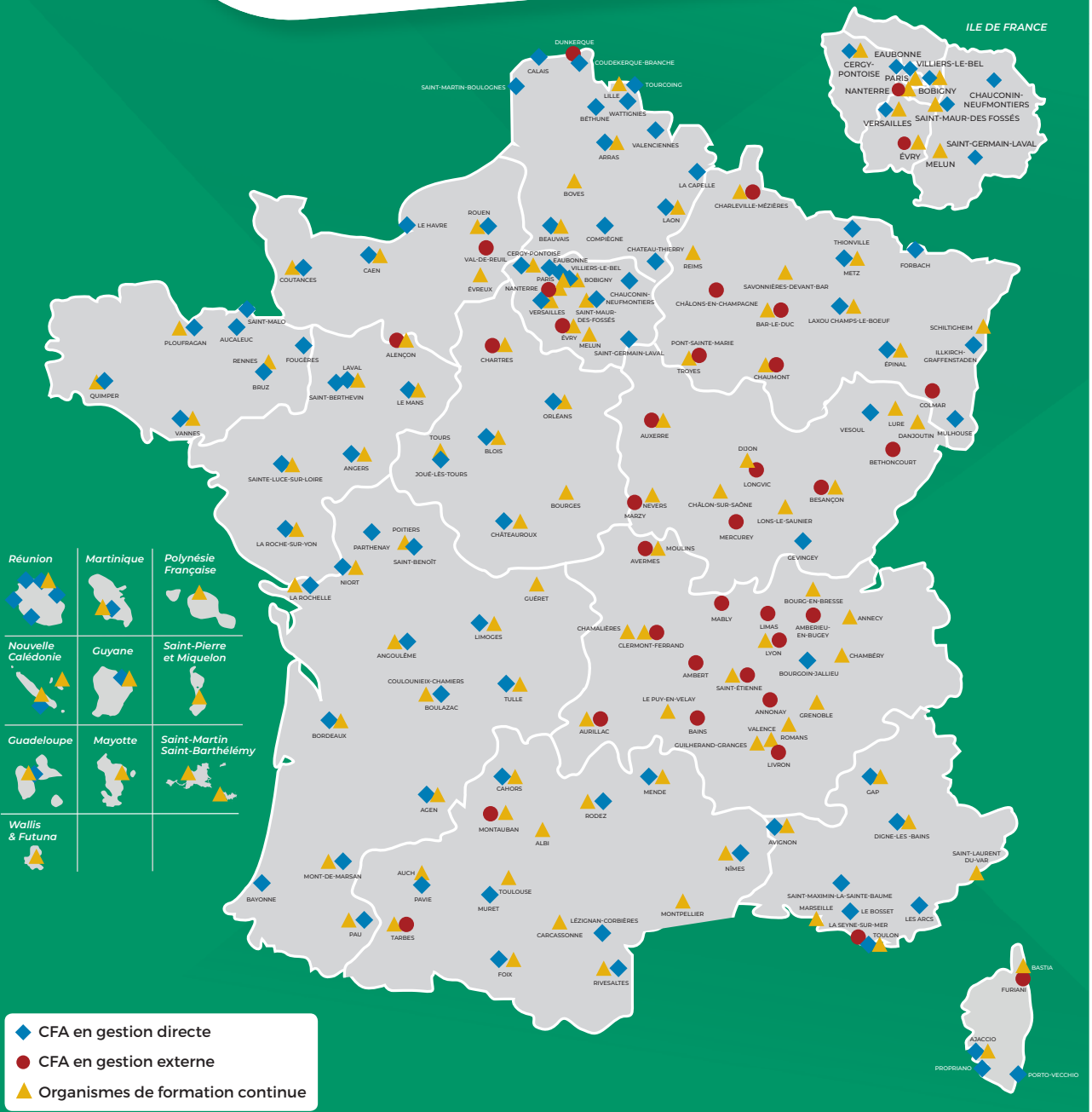
● **... Et pour chacun**

Les CMA reçoivent un très large public, du porteur de projet au chef d'entreprise en passant par le conjoint-collaborateur, l'apprenti ou le repreneur. Elles ont donc développé des services adaptés et performants pour répondre aux besoins de chaque profi : développement d'activité, apprentissage et formation, questions juridiques, étude de marché, aide aux financements, etc.

Le réseau des CMA propose des parcours individualisés de formation au sein des Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA). Chaque personne qui souhaite s'orienter vers les métiers de l'artisanat y trouve un accompagnement pour être formé à un métier en fonction de son parcours personnel.

APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE :

une offre de services dans tous les territoires



Partenaires de la semaine



Garantir l'accès au crédit

La SIAGI intervient en garantie, après une étude du projet et du profil de l'entrepreneur souhaitant créer, développer ou reprendre une entreprise de moins de 50 personnes et réalisant moins de 10 millions de chiffres d'affaires. Le montant des crédits peut s'élever de 5 000 € à 4 millions d'euros, le partage de risque de crédit avec la banque pouvant concerner de 20 % à 70 % du montant du crédit (80 % dans le cadre d'une EIRL). En contrepartie de son engagement, la SIAGI perçoit une participation financière. A la charge de l'entreprise et exprimée en pourcentage du montant du crédit, elle est payable en une seule fois au moment du déblocage des fonds par la banque.

Pourquoi être partenaire de CMA France ?

La SIAGI n'est pas un partenaire à proprement parler de CMA France : comme filiale, elle collabore avec les services économiques des Chambres de métiers et de l'artisanat pour apporter son expertise en analyse financière et analyse de risque et mettre les artisans en position optimale pour évaluer leurs besoins de financement et obtenir leur crédit.

Quelles solutions mettez-vous en place pour aider les artisans à accéder au crédit ?

Adaptation des circuits d'étude et des offres de garantie :

- La pré-garantie est une validation économique du projet par les CMA et une validation financière de la SIAGI, en amont de la décision de la banque. L'artisan ou futur artisan sera ainsi en position de force pour obtenir son crédit auprès de l'établissement bancaire de son choix
- La garantie 5/50 concerne les crédits de 5 000 euros à 50 000 euros, besoins de financement immatériels et besoin en fonds de roulement inclus, afin de contribuer à maintenir une trésorerie saine.

La SIAGI actionne ses nombreux partenaires en garantie, Bpifrance, Fonds Européen d'Investissement, Conseils Régionaux, filiales assurances de groupes bancaires et autres garants privés pour optimiser les montages financiers et prises en charge des coûts de garantie.

www.siagi.com



C'est en 1950 que la Mutuelle Assurance Automobile Artisanale de France (MAAAF) voit le jour. Derrière ce sigle, se cache une ambition forte : celle d'offrir aux artisans la possibilité de s'assurer mutuellement, dans un esprit de solidarité et d'économie. Soutenue par la Chambre des métiers des Deux-Sèvres, la mutuelle connaît un fort développement et abandonne rapidement son « triple A » (l'automobile étant jugé trop restrictif), pour s'ouvrir à d'autres marchés comme celui de l'assurance habitation ou des risques professionnels. Très vite, MAAF Assurances trouve son rythme de croisière et diversifie ses activités avec succès dans les domaines de l'épargne, de la santé et de la prévoyance.

Pourquoi être partenaire de CMA France ?

Etre partenaire de CMA France est tout naturel pour MAAF, qui a été créée par des artisans et pour des artisans il y a près de 70 ans.

CMA France partage des valeurs qui sont communes à MAAF telles que la proximité, l'accompagnement, le conseil. Notre ambition est la poursuite du développement des entreprises artisanales dans les territoires et dans les grandes villes.

Quelles solutions mettez-vous en place pour les artisans en vue de les aider dans le développement de leur entreprise ?

Nous accompagnons CMA France dans la réalisation d'outils d'aide à la création d'entreprise (carnet de route du créateur et du repreneur), à la reprise d'entreprise (vidéos témoignage sur la transmission reprise sur le site entreprendre-artisanat.fr). Nous valorisons les conjoints collaborateurs et les femmes cheffes d'entreprises artisanales (site femmesde-lartisanat.com) Nous apportons notre soutien aux grands rendez-vous de l'artisanat (les rencontres sénatoriales de l'apprentissage, semaine nationale de l'artisanat, rendez-vous de l'Artisanat ...).

Nous proposons aux artisans des solutions d'assurances individualisées et adaptées à leurs besoins. Nos réseaux, d'agences, de Chargés de Clientèle Professionnelle et de centre d'appels, sont à la disposition des artisans partout en France. Nos conseillers professionnels, véritables spécialistes des risques des TPE et des solutions d'assurance ont une connaissance très pointue des métiers de l'artisanat. Avec le chef d'entreprise, ils analysent les besoins tant au niveau de son entreprise qu'au niveau de sa protection personnelle, familiale et de celle de ses salariés.



*Avec
le réseau des **MA**,
l'Artisanat a de l'avenir*

CONTACT PRESSE

Nicolas Therby - 01 44 43 10 56 / 06 18 61 57 35 - presse@apcma.fr
www.artisanat.fr

